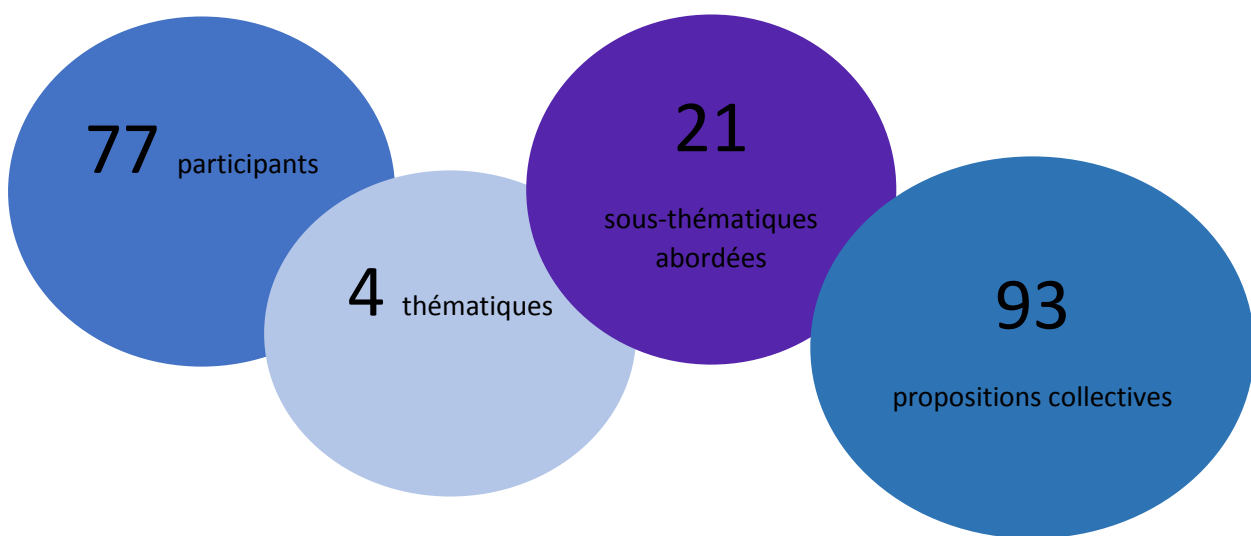


COMPTE-RENDU DE L'ATELIER AVEC LES ACTEURS RELAIS DU TERRITOIRE

Concertation sur le Diagnostic – 24 octobre 2016

Les chiffres de l'atelier



Présentation de l'atelier

L'atelier avait pour but de présenter aux acteurs relais la démarche d'élaboration du PLUi-HD et de les inviter à partager leur expertise d'usage du territoire métropolitain afin de participer à l'alimentation du diagnostic territorial et environnemental en cours d'élaboration.

Les participants ont ainsi pu s'exprimer sur plusieurs thématiques fondamentales du PLUi-HD : l'habitat, la mobilité, l'économie et le cadre de vie. L'atelier devait permettre de recueillir des contributions thématiques, présentant à la fois des constats et des propositions d'actions pour l'avenir du territoire. Après un temps d'échanges en sous-groupes, un temps plénier d'enrichissement a permis de partager les réflexions.

Approche thématique de l'atelier

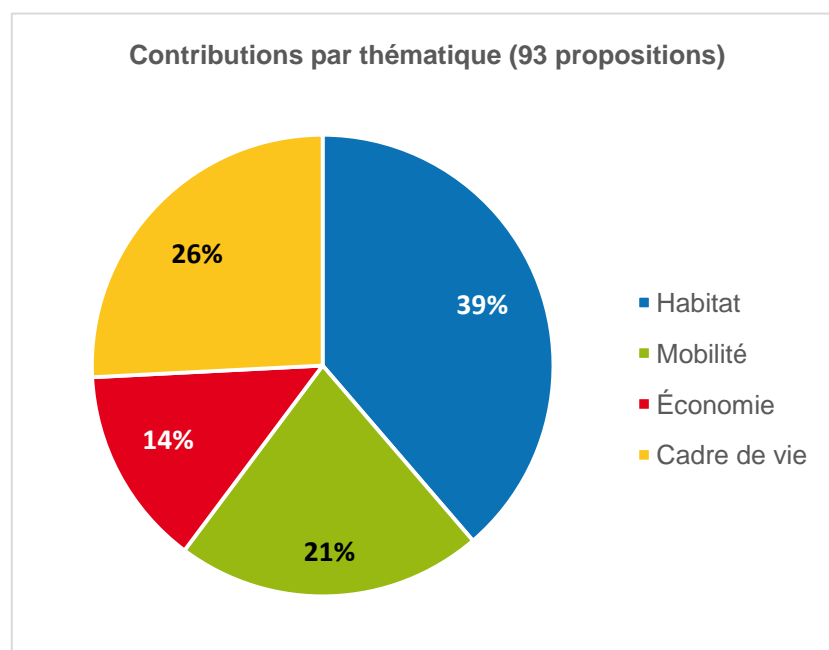
Les participants étaient invités à contribuer sur les 4 grandes thématiques du PLUi-HD à travers plusieurs questions :

- Sur l'**habitat**
 - Pour vous, la mixité en ville, dans les quartiers et les villages, c'est quoi ? Et sur quoi repose-t-elle ?
 - Nos modes de vie évoluent, quels sont les nouveaux besoins en logements ?
 - Observez-vous sur le territoire des actions ou des besoins de réhabilitation et de requalification innovants ?

- Sur les **transports**
 - Dans vos activités habituelles, avez-vous le choix de votre mode de transport ?
 - Quels transports en commun utilisez-vous et les trouvez-vous adaptés à la vie quotidienne des habitants, aux besoins des acteurs économiques ?
 - Estimez-vous que l'espace consacré aux modes doux est suffisant et de qualité ?

- Sur l'**économie**
 - Quelles sont les activités économiques dynamiques et les savoir-faire sur le territoire ?
 - Quelles activités sont compatibles avec la proximité d'une zone d'habitat ou en périphérie d'un centre-bourg ?
 - Pour vous, les grandes zones d'activités du territoire manquent de ... ?
 - Identifiez-vous de nouveaux besoins pour le développement des activités économiques ou pour mieux accompagner l'évolution des espaces dédiés ?

- Sur le **cadre de vie**
 - Quels sont les sites patrimoniaux ou les lieux d'intérêt ou de qualité environnementale ?
 - Quelles sont les principales nuisances et où les situez-vous sur le territoire ?
 - Quelle est votre perception de la densité et de l'occupation du sol dans Dijon Métropole ?
 - Avez-vous l'impression que la ville s'étend trop au détriment des espaces agricoles et naturels ?



Habitat

L'habitat a été le sujet le plus discuté lors de l'atelier. Les participants ont ainsi abordé les **formes de logements** que l'on trouve aujourd'hui sur le territoire mais aussi **la mixité** qui est, selon eux, synonyme d'équilibre, de vivre ensemble, de complémentarité entre toutes les fonctions de la ville (commerces, services de proximité...). Ils se sont également exprimés sur les questions d'**habitabilité** des logements (environnement de proximité, innovations dans l'habitat, etc.).

Les participants ont particulièrement souligné l'importance de la **mixité** qu'elle soit **fonctionnelle** (proximité entre habitat, activités économiques et transports), **sociale** ou **intergénérationnelle**, de l'**adaptabilité** et de l'**évolutivité** des logements et de l'habitat sur le territoire. Ce sont, pour eux, des facteurs importants à prendre en compte et à travailler pour proposer aux habitants actuels et futurs une offre de logements qui puisse répondre à leurs besoins, à tout âge de la vie et selon leur situation (étudiants, familles, personnes âgées, couples sans enfants, personnes à mobilité réduite, etc.). Ces propositions ont été formulées sur la base de plusieurs constats dressés par les participants :

- **Le manque de mixité** dans certains secteurs de la métropole et la présence de **quartiers « monofonctionnels »**, principalement à vocation résidentielle mais aussi parfois d'activités économiques (Toison d'Or, Valmy, Fontaine d'Ouche, quartiers de Chenôve ou communes périphériques).
- **Plusieurs dynamiques démographiques en cours** sur le territoire métropolitain : vieillissement de la population, décohabitation des ménages, départ des familles vers les communes périphériques voire hors de la métropole, etc.

En réponse, ils proposent d'anticiper et d'adapter l'offre de logements en organisant la mixité sociale et intergénérationnelle au niveau des quartiers mais aussi directement au niveau des bâtiments (accession à la propriété/logement social, jeunes/familles/personnes âgées, etc.). Les participants insistent également sur la nécessité de trouver à proximité des logements, des services et des commerces facilement accessibles afin de limiter les déplacements et de rééquilibrer l'offre commerciale sur le territoire face aux grandes surfaces.

Certains participants soulignent par ailleurs que l'accueil de nouveaux habitants devra passer par la construction de logements neufs alors que d'autres préconisent de favoriser le renouvellement urbain et la rénovation des logements existants et présents sur le territoire.

Enfin, un dernier point abordé sur la thématique « Habitat » concerne la question de la **qualité des logements et de leur environnement de proximité**. Certains souhaitent avant tout que des espaces partagés puissent être créés afin de favoriser le lien social entre les habitants (espaces verts, espaces de rencontre) et favoriser la place des modes doux (vélos et piétons). Pour les logements, ils soulignent l'intérêt de travailler attentivement le confort des lieux de vie en privilégiant les innovations, particulièrement, en matière de performances énergétiques (isolation, aération, ensoleillement).

Eléments de consensus	Eléments qui ont suscité des débats
<ul style="list-style-type: none"> • Le développement de la mixité fonctionnelle, sociale et intergénérationnelle • La mixité d'usage et d'habitat est importante pour développer un vivre ensemble durable. • Habitabilité des logements : environnement dynamique favorisant les rencontres et la consommation de proximité. Innovation sur l'agencement des logements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement de l'offre de logements : construction neuve ou renouvellement urbain

Mobilité

Au travers de cette thématique, les participants ont pu aborder de manière large les différents aspects de la mobilité sur le territoire métropolitain : **configuration du réseau de transports en commun, place de la voiture** et du **stationnement, modes actifs** de déplacement mais aussi le **transport de marchandises** (logistique) et la **place des usagers** dans les réseaux de mobilité de Dijon Métropole.

Concernant le réseau de transports en commun, les participants dressent trois constats :

- **La présence d'un réseau efficient mais centralisé** sur Dijon et qui limite les liaisons transversales entre les autres communes de la métropole (Longvic, Quetigny, Chenôve)
- **Le manque de fluidité des réseaux de communication** (discontinuité des itinéraires, manque d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, inadéquation des horaires avec le rythme des actifs, etc.)
- **La difficulté de combiner plusieurs modes de transports** lors d'un même trajet (multimodalité) en dehors de Dijon, est également un frein pour l'utilisation optimale du réseau de transports collectifs. Pour exemple, le manque de parkings relais à proximité de Dijon, premier pôle économique de la métropole, limite le report modal vers d'autres modes de déplacement que la voiture individuelle

Ces difficultés de pratique liées à la configuration du réseau sont accentuées par l'importance des **flux domicile-travail quotidiens** sur le territoire de la métropole : 35% des actifs travaillant sur Dijon habitent en dehors du territoire. Leur venue entraîne une augmentation du trafic automobile sur l'agglomération qui n'arrive pas à s'équilibrer avec la présence des transports en commun.

Concernant les **modes actifs de déplacement**, et notamment la place du vélo, les participants la juge encore trop faible sur le territoire de la métropole. Par ailleurs, ils pointent des conflits d'usage dans certains secteurs du territoire où des aménagements pourraient être réalisés à destination des cyclistes afin de ne pas gêner les autres modes de circulation, piétons notamment (extérieur de Dijon, Monge-Arquebuse, boulevard de Brosses, etc.). De même ils soulignent que la place du piéton est à repenser dans certains endroits, comme les zones d'activités économiques, afin d'en faciliter l'accessibilité.

Les participants proposent ainsi **plusieurs solutions pour répondre aux différents enjeux soulevés** :

- Développer de nouveaux modes de déplacements (covoiturage encore mal organisé aujourd'hui, tram-train, etc.) et le réseau de mobilité douce (pistes cyclables, itinéraires piétons)
- Favoriser le développement de l'intermodalité entre les modes de transports existants pour inciter au report modal (points de liaisons, possibilité d'installer les vélos dans les bus, etc.)
- Favoriser le partage des voiries (bus/cycles/piétons)

Enfin, la question de la **logistique** a également été abordée par les participants. Ils ont évoqué un manque de cohérence globale concernant le transport de marchandises sur le territoire. La circulation des véhicules de livraisons ne serait pas facilitée, notamment dans le cœur urbain de la métropole. Certaines zones d'activités ne permettraient pas un accueil optimum des véhicules poids lourds (manque de stationnement).

Les solutions proposées par les participants ont été les suivantes :

- **Développer le transport ferroviaire** comme moyen d'acheminement et de livraisons des marchandises
- **Aménager des « haltes parkings »** pour les véhicules de livraison.

Éléments de consensus	Éléments qui ont suscité des débats
<ul style="list-style-type: none"> • Les limites de la configuration du réseau de transports en commun mais son efficacité dans le centre de la métropole • Le développement de l'intermodalité • La facilitation de la pratique de modes actifs et des mobilités alternatives • L'amélioration de l'accessibilité des zones d'activités économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun

Économie

Les contributions concernant l'économie ont mis en relief plusieurs constats partagés par les participants. Ils ont ainsi principalement évoqué les **activités économiques dynamiques** et les **savoir-faire présents** sur le territoire ainsi que les marges d'amélioration à apporter quant à leur **implantation**. Trois types d'activités ont été particulièrement mis en avant :

- **L'industrie agro-alimentaire** qui représente un secteur important de l'économie, compte tenu de la richesse des terres agricoles (45% de la surface totale du territoire) et des terroirs (vignes de la Côte de Nuits, polyculture, etc.) présents sur le territoire métropolitain. La présence de pôles de compétitivité dans le domaine agricole (Vitagora/Foodtech) participe à l'attractivité du territoire et à l'innovation dans les filières agricoles.

- **Le tourisme** est également identifié comme un secteur porteur de l'économie du territoire. Il s'appuie sur la grande diversité patrimoniale présente dans les 24 communes de Dijon Métropole mais aussi sur la renommée de certains sites d'exception classés au patrimoine mondial de l'UNESCO et des projets novateurs en lien avec les richesses du territoire (Cité internationale de la gastronomie et du vin).
- **La formation universitaire et le secteur de la recherche-développement** constituent un troisième volet des secteurs dynamiques pour l'économie du territoire.

Les participants ont ensuite souligné la question des **zones d'activités économique (ZAE)**. Elles constituent aujourd'hui les supports d'implantation des filières économiques et des savoir-faire métropolitains (installation d'industries à haute valeur ajoutée, implantation des pôles commerciaux d'importance, etc.). Leur **aménagement doit cependant être amélioré** pour permettre une fluidité plus importante des transports logistiques (accessibilité pour les poids-lourds) et une meilleure desserte par le très haut débit. Par ailleurs, les participants soulignent que la réflexion sur le développement des ZAE doit être portée à l'échelle intercommunale, voire au-delà des limites du territoire, pour favoriser une rationalisation de leur implantation et une bonne complémentarité de leur offre. Par ailleurs, les acteurs préconisent un développement de ces zones en premier lieu sur leur emprise actuelle (densification), ce qui nécessite d'accroître la lisibilité de leurs disponibilités foncières à court terme.

Enfin, les participants ont évoqué la présence sur le territoire des **cultures « bio » et du maraîchage** ainsi que **des activités de proximité** (commerces, services). Ils souhaitent que les circuits courts et les commerces de proximité puissent se développer.

Eléments de consensus	Eléments qui ont suscité des débats
<ul style="list-style-type: none"> • La présence de secteurs économiques dynamiques s'appuyant largement sur les ressources du territoire (agriculture, patrimoine, recherche-développement) • Le développement des circuits courts et des commerces de proximité • Le réaménagement de manière qualitative les zones d'activités du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun

Cadre de vie

Le cadre de vie a été l'occasion pour les participants d'aborder les sujets liés au **patrimoine bâti et naturel**, à l'**environnement** au travers de la question des **nuisances et des risques** et aux **modes de développement de la métropole** (densité/étalement urbain).

Le territoire est riche d'un **patrimoine paysager et historique important** (lac Kir, climats de Bourgogne, centres-bourgs, forts et fortifications, parcs et jardins, etc.). L'accessibilité à certains de ces espaces est cependant difficile en raison de leur éloignement ou du manque de liaisons pour les rejoindre. Par ailleurs, des participants soulignent l'intérêt de réaménager certains espaces urbains afin d'en améliorer la qualité.

Ce patrimoine est complété par la présence d'une biodiversité importante que les participants souhaitent voir mise en valeur et protégée. Pour ce faire, ils proposent la mise en place d'un repérage systématique des éléments remarquables du patrimoine paysager qui ne seraient pas encore connus ou reconnus comme tels actuellement.

Les participants identifient ensuite plusieurs sources de nuisances à prendre en compte et limiter :

- Les nuisances sonores provoquées par les grandes infrastructures et les grands axes routiers qui créent par ailleurs des ruptures urbaines.
- La pollution lumineuse nocturne est également évoquée. Les participants souhaitent que cette pollution soit limitée comme c'est le cas à Magny-sur-Tille qui opère l'extinction de l'éclairage public la nuit.
- Les risques d'inondations qui menacent la plaine dijonnaise sont réels et à prendre en compte. Par ailleurs, compte tenu de la présence de cultures intensives dégageant des produits phytosanitaires à proximité des lieux de vie, le risque doit être traité de manière fine afin d'en limiter les impacts.
- L'imperméabilité du sol et la pollution de l'air qui peuvent engendrer un manque de fraîcheur en été et accroître, pour les sols artificialisés, le risque de ruissellement en cas de fortes pluies.

Enfin, les participants ont échangé sur les modes de développement à privilégier pour le territoire métropolitain. Ils observent ainsi que :

- L'extension de l'agglomération s'est notamment faite au Sud et à l'Est.
- La difficulté de limiter l'étalement urbain tient en partie aux coûts moins élevés à construire du logement individuel en périphérie plutôt que du logement collectif dans les centres-villes et centres-bourgs. Cette problématique s'observe par exemple à Quetigny qui est une zone périurbaine. Un des leviers d'actions peut résider dans la mutualisation des espaces extérieurs
- Le renouvellement urbain doit être intégré aux questions du PLUi-HD. Il faut repérer les zones à mobiliser et opérer la transformation de manière progressive tout en tenant compte des identités urbaines et architecturales des communes.

Eléments de consensus	Eléments qui ont suscité des débats
<ul style="list-style-type: none"> • Les espaces naturels et le patrimoine historique sont importants et doivent être conservés et mis en valeur. • Limiter les nuisances sonores et lutter contre le réchauffement climatique (îlots de chaleur) • Limiter l'étalement urbain et privilégier un développement du territoire respectueux des identités des communes et du cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre de la densification sur le territoire